PLEINE MER

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

01. LE PROJET «SAUVEGARDE DE LA PÊCHE ARTISANALE» 5

1. Le contexte 5
2. Évolution du projet 6
3. Le fonctionnement de « Mer de Liens », société de pêche citoyenne et solidaire 7
4. Communication 8
5. Le soutien financier 9
6. Cap sur 2025 9

02. LE PROJET «PÊCHE LOCALE» 11

1. Un réseau unique de pêcheurs artisans 11
2. Une animation constante du réseau 11
3. Validation scientifique de notre hypothèse de départ 12
4. Création d'un volet pédagogique 12
5. Diffusion de nos premiers contenus pédagogiques 13
6. Nos interventions pédagogiques en 2024 13
7. Une structuration de notre offre pédagogique 14
8. Participations à des évènements grand public 14
9. Des actions de médiations et de sensibilisation en ligne 16

03. PORTE-PAROLAT ET PLAIDOYER 19

1. Principaux faits marquants 19
2. Pleine Mer dans les médias 20

04. MÉCENAT 23

1. Fondations historiques 23
2. Nouvelles fondations 23
3. 1% pour la planète 23
4. Mécénat de compétences 24

CONCLUSION 25

LE MOT DU PORTE-PAROLE



◆ Figure 1 : Charles Braine, porte-parole de Pleine Mer
(crédits photo : France Inter)

2024 Quelle année pour Pleine Mer ! Il y a un peu plus d'un an, le travail de l'association reposait uniquement sur les épaules de Thibault, seul salarié à l'époque. Nous sommes désormais 4 salariés, et j'ai l'honneur de faire partie de l'équipe salariée, en tant que porte-parole de l'association. Que de chemin parcouru depuis 2018 et la création de Pleine Mer.

Avec l'arrivée de Céline fin 2023, puis celle de Margot en 2024, les deux projets de l'association peuvent désormais compter sur deux chargées de projet investies et efficaces. Ce changement a particulièrement impacté le projet de sauvegarde de la pêche artisanale puisque le projet a énormément progressé sur les quatre derniers mois de l'année 2024, passant d'une structure embryonnaire a un véritable réseau de partenaires travaillant ensemble pour développer la première foncière solidaire du monde de la pêche. Les débuts très prometteurs de Margot ne laissent aucun doute sur la réussite de ce projet qui nous tient particulièrement à cœur.

En ce qui concerne le projet « Pêche Locale », l'association a fait évoluer ses actions : la carte est désormais un outil bien implanté, utilisé quotidiennement par plus de 800 personnes. Nous avons donc décidé d'approfondir l'aspect « sensibilisation » du projet en développant des interventions dans les écoles, afin de sensibiliser les élèves au sujet de la pêche durable.

Thibault continue d'occuper le poste de directeur de l'association, suite logique de son travail de structuration de l'association commencé en 2019.

Enfin, je suis ravi de continuer mon travail de représentation, en rejoignant l'équipe salariée de l'association. Il est essentiel d'incarner le projet et les valeurs de l'association, auprès du grand public, des pêcheurs artisans, des médias et de nos partenaires. En tant que fondateur de Pleine Mer, je me réjouis de la nouvelle forme que prend cette aventure !

Charles Braine,
porte-parole et fondateur de l'association Pleine Mer

01.
Le projet «Sauvegarde de la pêche artisanale»



01. LE PROJET «SAUVEGARDE DE LA PÊCHE ARTISANALE»

1. Le contexte

L'association Pleine Mer travaille depuis 3 ans sur le projet de sauvegarde de la pêche artisanale. Ce projet a été pensé pour préserver la pêche durable et enrayer l'accaparement des droits et quotas de pêche par les lobbies de la pêche industrielle. En effet, en France, les marins-pêcheurs professionnels doivent détenir des quotas pour exercer leur métier. Ces quotas sont répartis par bateau selon le principe des antériorités de capture : plus un bateau a pêché d'une espèce, plus il aura de quotas pour cette dite espèce. Et ce, alors même que depuis 2014, l'article 17 de la politique commune des pêches (l'équivalent de la PAC dans le secteur de la pêche) prévoit que les quotas de pêche doivent être répartis selon des critères objectifs, sociaux, économiques et environnementaux. Nous militons depuis 11 ans pour que l'article 17 soit enfin appliqué en droit français et que les petites unités de pêche soient favorisées dans l'attribution des droits et quotas de pêche.

Au-delà du risque de surexploitation, ce système à une autre conséquence : à la vente d'un navire, les quotas de pêche partent entre les mains du nouveau propriétaire. Résultat, une spéculation officieuse existe sur ces précieux sésames qui font grimper le prix des navires. Les montants deviennent exorbitants. Comptez plusieurs centaines de milliers d'euros pour des bateaux qui ont parfois plus de 30 ans. À ces tarifs, seules les entreprises de pêche industrielle ont les moyens. Elles achètent les bateaux, transfèrent les quotas sur leurs grosses unités de pêche et détruisent les petites embarcations. En 25 ans, près d'un tiers des navires de moins de 12 mètres a disparu à cause de cette spéculation autour des quotas de pêche. Un chiffre effrayant quand on sait que les petits pêcheurs côtiers sont les plus vertueux dans le secteur : ils ciblent mieux les espèces et ont un impact minime sur les fonds marins, ils embauchent plus par rapport à la quantité prélevée et ils valorisent mieux leurs poissons.

À ce constat alarmant, s'est ajouté en 2024 le scandale de l'Annelies Ilena. Ce navire-usine de 145 mètres sous pavillon polonais appartient à la Compagnie des pêches de Saint-Malo. Ce bateau pêche en une journée, l'équivalent de ce qu'un pêcheur côtier pêchera dans toute sa carrière. Le bateau a été acheté pour remplacer le Joseph Roty II, il cible le merlan bleu pour en faire du surimi. Dès le rachat de l'Annelies Ilena, Pleine Mer s'est mobilisée pour que les quotas du Joseph Roty II ne soient pas transférés. En effet, puisque l'Annelies Ilena est sous pavillon polonais, juridiquement le bateau appartient à la Pologne. Les quotas du Joseph Roty II devaient donc être transférés à la Pologne pour que le bateau puisse être exploité par une entreprise française, en l'occurrence, la Compagnie des pêches de Saint- Malo. Le combat de plusieurs mois s'est clôturé par un échec. Début novembre,

la France a annoncé avoir transféré 22 000 tonnes de quotas à la Pologne. Ces 22 000 tonnes sont perdues pour la France et pire, les pêcheurs français n'y auront plus jamais accès.

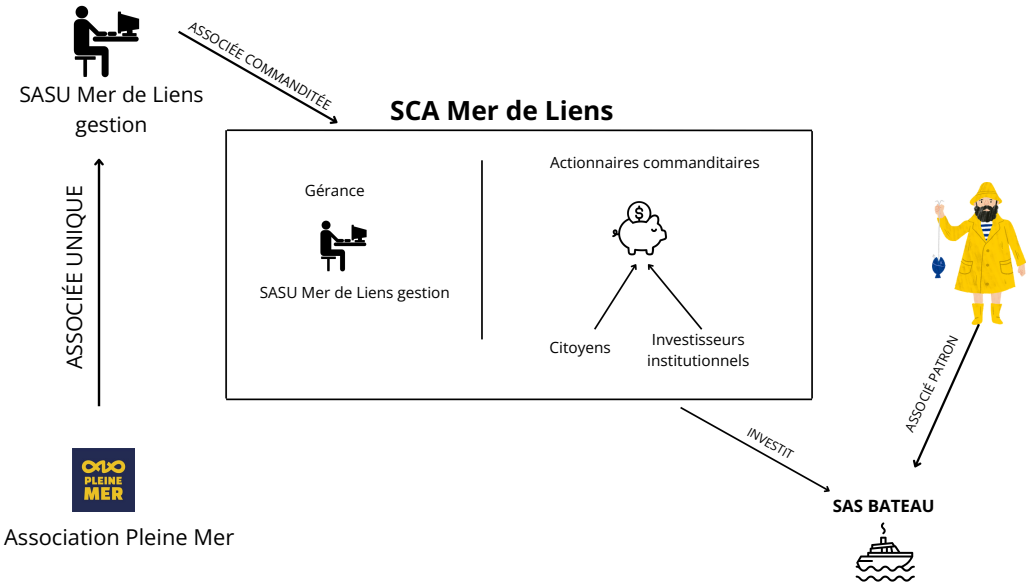
Par ailleurs, l'année 2025 s'annonce très compliquée sur certaines espèces. Les quotas ont été réduits notamment pour le lieu jaune et le maquereau. Certains pêcheurs sont dépendants à l'année de ces deux espèces. Ces nouvelles répartitions risquent de mettre en difficulté un nombre considérable de petits bateaux sur le littoral.

Pour essayer d'améliorer cette situation, l'association Pleine Mer développe la société de pêche citoyenne et solidaire Mer de Liens. L'objectif est de récolter de l'épargne citoyenne pour concurrencer les industriels à l'achat des bateaux de pêche. Ces navires seront ensuite mis à disposition de jeunes qui souhaitent lancer leur activité et pratiquer une pêche durable. L'objectif final est de préserver la pêche durable et les petits bateaux sur la côte. Le risque si aucune structure n'est développée, c'est qu'à terme, il ne reste que quelques entreprises de pêche industrielle et leurs bateaux usines qui détruisent les ressources et les écosystèmes marins. Il est donc urgent de stopper l'hémorragie et de préserver la petite pêche, l'environnement, les stocks de poissons et l'économie du littoral.

2. Évolution du projet

L'année 2024 a été décisive pour le projet de sauvegarde de la pêche artisanale. Le soutien financier de la fondation Mirova a permis à Pleine Mer d'embaucher une salariée à temps plein sur le projet. Margot Le Fur a rejoint l'association en septembre. Grâce à ce recrutement, le projet a considérablement évolué.

Dans un premier temps, le montage juridique de la société a été entériné. Pour ce volet du projet, nous avons été accompagnés par Adrien Roussel-Jourde, de Les Notaires du Quai Voltaire. Mer de Liens va donc être organisée de la manière suivante : une SASU Mer de Liens gestion, où Pleine Mer sera associée, dirigera une SCA Mer de Liens. C'est dans la SCA que l'épargne citoyenne sera collectée. C'est également cette SCA qui achètera les bateaux. Le schéma ci-dessous illustre ce montage juridique.



Sur la partie juridique, nous sommes également conseillés par le cabinet d'avocat stream law, spécialisé dans le droit maritime et le droit des pêches et des élevages marins. L'objectif est de prévoir l'exploitation des bateaux de pêche par des marins-pêcheurs tout en stoppant définitivement la spéculation autour des droits et quotas de pêche. Nous avons également sollicité Legicoop, un deuxième cabinet d'avocat dédié cette fois-ci aux acteurs de l'économie sociale et solidaire. L'idée est de comprendre avec eux, quel rôle pourra continuer à jouer l'association Pleine Mer une fois la création de la foncière Mer de Liens.

En 2024, nous avons également commencé la création du site internet de Mer de Liens. Des réflexions autour du logo, de l'identité numérique, de l'interface ont eu lieu. Pour cette étape, nous travaillons avec Coopcircuits, une société coopérative d'intérêt collective. Nous avions déjà collaboré avec cette structure pour le projet pêche locale et nous avions été ravis du résultat. C'est notamment cette société qui a permis l'élaboration de la carte interactive de la pêche durable sur le site de Pleine Mer.

En parallèle, nous avons débuté mi-octobre un travail sur le financement de Mer de Liens. Le budget prévisionnel sur les 10 prochaines années a commencé à être élaboré. L'objectif est de finaliser ce document au premier trimestre de l'année 2025.

3. Le fonctionnement de « Mer de Liens », société de pêche citoyenne et solidaire

Au-delà du simple montage juridique, une réflexion a eu lieu toute l'année, sur le fonctionnement de la société Mer de Liens. L'objectif majeur est de développer la durabilité dans le domaine de la pêche. Cette durabilité est prise au sens large. Elle s'inscrit à la fois sur des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

01. Aspect environnemental

L'aspect environnemental est central dans ce projet. L'objectif est de s'appuyer sur la collectivité, à savoir les épargnants, pour faire évoluer le secteur de la pêche vers un mode de gestion durable. La société Mer de Liens encouragera les techniques de pêche qui ont un impact minime sur les fonds marins et les écosystèmes, la polyvalence pour éviter une pression trop importante sur une ressource en particulier, des études seront régulièrement faites pour vérifier l'état des stocks de poissons, etc. Cette réflexion autour de la transition durable du secteur de la pêche concernera à la fois la petite pêche et la pêche au large. Les équipes de Mer de Liens seront chargées de vérifier en amont de l'installation et a posteriori que l'activité de pêche est durable. Pour cela, un cahier des charges de la pêche durable sera établi.

02. Aspect social

Une attention particulière sera accordée aux enjeux sociaux au sein des entreprises de pêche installées et à bord des navires. Le métier de marin-pêcheur est réputé pour être dur, dangereux et individuel. L'objectif de Mer de Liens est d'améliorer considérablement la qualité de vie des marins et d'intégrer des valeurs collectives et de tolérance à bord. Un travail important sera fait sur la sécurité, le temps de travail et les amplitudes horaires, le repos, l'ergonomie des navires, etc. De la même manière, aucune discrimination liée au genre ou à la nationalité ne sera acceptée à bord, l'écart des salaires entre patrons et matelots devra être limité et justifié, etc. L'ensemble de ces enjeux sociaux sont aussi fondamentaux que la durabilité environnementale de la pêche.

03. **Aspect économique**

Pour garantir une activité pérenne pour les pêcheurs installés et la société Mer de Liens, la bonne santé économique des entreprises de pêche qui souhaitent se lancer sera analysée. Un budget prévisionnel sera élaboré, la capacité d'emprunt éventuelle sera discutée, les différents investissements et réparations nécessaires seront répertoriés, etc.

Pour s'assurer que ces trois critères de durabilité sont respectés, un comité scientifique et technique se réunira pour évaluer chaque projet d'installation. L'instance rendra un avis à la foncière Mer de Liens sur la durabilité réelle et globale de l'entreprise de pêche.

4. **Communication**



◆ Figure 3 : Débarque de la pêche du jour d'un coquillard de Cherbourg
(Crédits photo : Pleine Mer)

La communication autour du projet n'a cessé de progresser en 2024. Dans un premier temps, plusieurs déplacements ont eu lieu notamment en Bretagne et en Normandie pour rencontrer les pêcheurs sur place et évoquer avec eux la société Mer de Liens.

Ces échanges sur les quais nous permettent d'adapter le projet à la réalité du terrain, d'observer les différences selon les régions et de comprendre les besoins humains et financiers quand on s'installe à la pêche. Ces rencontres sont toujours extrêmement importantes pour l'équipe de Pleine Mer.

Par ailleurs, des échanges à propos de Mer de Liens ont eu lieu au sein même du secteur des foncières solidaires. En 2024, nous avons rencontré de nombreux acteurs évoluant dans le milieu. Nous sommes accompagnés et soutenus depuis le début de cette aventure par Terre de Liens, foncière solidaire qui évolue depuis plus de 20 ans dans le milieu agricole. Nous avons également été en contact à plusieurs reprises avec Cerf Vert et Villages Vivants. L'objectif de ces discussions est de comprendre au mieux les différentes organisations possibles, les grandes étapes à franchir avant la création officielle d'une foncière, les erreurs à ne pas faire, etc.





◆ Figure 4 et 5 : Affiche de la kermesse de l'immobilier social et solidaire 2024; Participation de Margot Le Fur au festival Alimenterre
(Crédits photo : Pleine Mer)

Enfin, toute une sensibilisation auprès du grand public est intervenue. La problématique de l'accessibilité aux droits et quotas de pêche est inconnue de la plupart des mangeurs de poissons. De manière plus générale, la pêche est un milieu très opaque et peu accessible. Il est donc essentiel d'informer et de mobiliser l'opinion dans le but d'éveiller les consciences. Pour cela, nous avons participé en novembre au festival Alimenterre à Chevaigné (35). Une soirée ciné-débat organisée par l'association La Carriole où nous avons visionné le documentaire Razzia sur l'Atlantique réalisé par Nicolas Van Ingen. Un film révoltant, émouvant, qui retrace le pillage des eaux sénégalaises par les Occidentaux. Des échanges passionnants ont suivi sur la pêche en France, le poisson d'élevage, les bons réflexes en tant que consommateur, la carte interactive de la pêche locale, le projet de sauvegarde de la pêche artisanale, etc.

L'année 2024 a aussi été marquée par le lancement de notre podcast *La vie de ma mer*. Quatre épisodes sont sortis, réalisés par Louise-Océane Délion et Margot Le Fur. Plusieurs sujets y sont abordés : les débuts de l'association, le métier de marin-pêcheur, les ravages de la pêche industrielle, la nécessité de créer Mer de Liens, etc. Des épisodes à consommer sans modération !

5. Le soutien financier

Le projet a été soutenu par de nombreux partenaires en 2024. Preuve que la création d'une foncière solidaire dans le domaine de la pêche suscite un engouement important. Le tournant a été le soutien financier de la fondation Mirova qui nous a permis d'embaucher une salariée à temps plein sur le projet. Un autre tournant a été la première présentation publique du projet devant des mécènes potentiels aux rencontres pour la planète, organisées par le collectif 1% pour la planète France. Charles Braine, fondateur et porte-parole de l'association y a présenté Mer de Liens devant plus de 200 personnes. L'intérêt pour le projet est allé bien au-delà de nos espérances.

Au total, en 2024, 13 partenaires ont soutenu financièrement le projet de sauvegarde de la pêche artisanale : la fondation Mirova, la fondation Daniel et Nina Carasso, la fondation Cabestan, Apus Energys, Ashoka, Domorrow, la fondation Concrete, la fondation Léa Nature, la fondation Madeleine, la fondation Maupertuis, Lexcase, une goutte pour notre planète et le collectif 1 % pour la planète France. Nous remercions chaleureusement l'ensemble de ces acteurs !

6. Cap sur 2025

En 2025, le projet va considérablement évoluer. Les statuts de la société vont être déposés et Mer de Liens fonctionnera d'elle-même. Au sein de l'association, l'un des grands chantiers à venir est la structuration locale de Pleine Mer. L'idée est de développer des branches littorales dans chaque grand port de pêche. Et ce, pour militer localement à la préservation de la pêche durable, pour sensibiliser un plus grand nombre de citoyens, pour identifier plus rapidement les ports où la pression des industriels est particulièrement forte, où les petits bateaux disparaissent le plus, où les jeunes souhaitent s'installer, où des projets de transition vers une pêche durable sont en cours, etc. Ces unités littorales seront composées de pêcheurs, de citoyens, de scientifiques, d'institutions publiques, de commerçants, etc. Le début de la structuration est prévu pour septembre 2025. Il n'y a plus qu'à !



◆ Figure 6 : Lever de soleil en mer (Crédits photo : Pleine Mer)

02.
Le projet «Pêche locale»



02. LE PROJET «PÊCHE LOCALE»

1. Un réseau unique de pêcheurs artisans

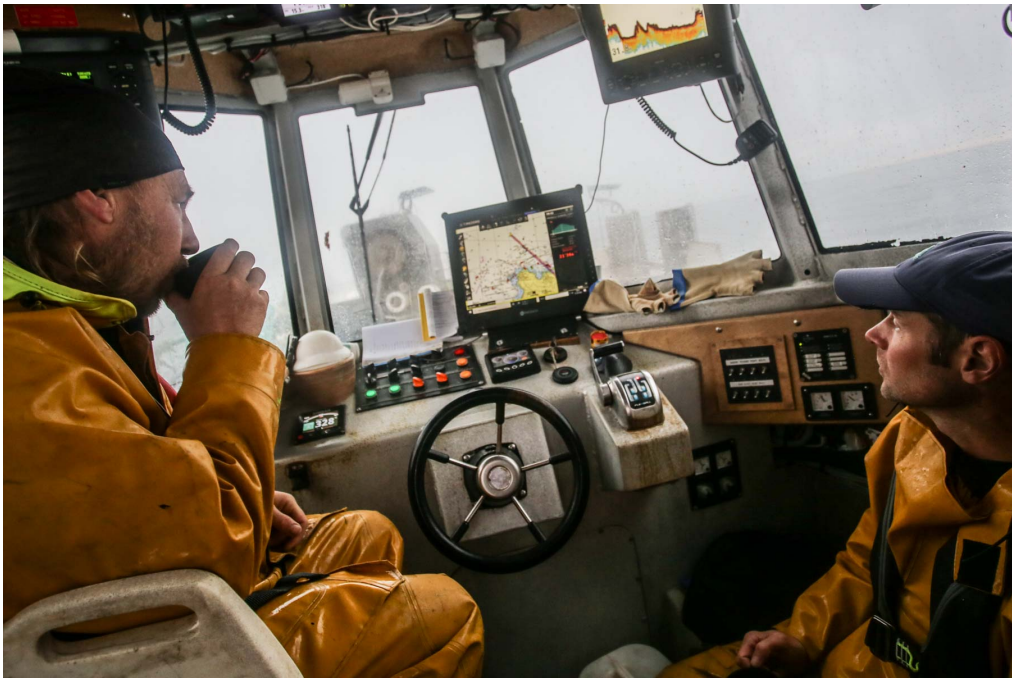
Pêche locale, c'est le premier projet de l'association Pleine mer. Pour rappel, il s'agit d'une carte de la pêche locale, gratuite et interactive, pour trouver des produits de la mer en direct des pêcheurs.

C'est le projet qui nous a fait connaître. Six ans plus tard, en 2024, la carte de la Pêche locale a été consultée plus d'un million de fois. Elle permet de pêcher moins mais mieux. Les retours sont excellents. La carte est aussi un outil-vitrine de notre indépendance, de notre savoir-faire et de notre réseau unique de pêcheurs artisans sur tout le littoral français.

2. Une animation constante du réseau

Depuis ses débuts en 2018, Pleine mer se veut une association de terrain. Nous passons beaucoup de temps sur les quais et en mer au contact des pêcheurs, hommes ou femmes. Nous connaissons leurs attentes et leurs difficultés.

Cela a continué en 2024. Notre chargée de projet s'est rendue en Normandie, en Bretagne Sud et Nord, et sur la côte Atlantique. Elle a embarqué avec plusieurs marins-pêcheurs. Cette présence historique aux côtés de cette profession représente aussi l'occasion de récolter des matériaux inédits. Ils sont ensuite valorisés pour faire le lien avec la terre. Exemple avec cet embarquement sur un caseyeur.



◆ Figure 7 : À bord de l'Inertie, caseyeur, basé à Omonville-la-Rogue (Crédits photo : Céline Diais)

Enfin, des échanges téléphoniques quasi quotidiens ont lieu avec notre réseau. L'objectif est de montrer aux pêcheurs que nous sommes à leurs côtés. Nous échangeons aussi avec eux pour améliorer notre outil. Notre chargée de projet a consacré une semaine entière à appeler les pêcheurs du réseau, la troisième semaine de décembre. Ces appels alimentent aussi la rubrique En ligne créée en 2023.

3. Validation scientifique de notre hypothèse de départ

Le projet Pêche locale s'est développé à partir de l'hypothèse de départ suivante : la vente directe des produits de la pêche permet de diminuer l'effort de pêche et de rendre la pêche plus durable. En 2024, un stage de recherche a permis de documenter et valider scientifiquement cette hypothèse. Il a été mené en collaboration avec le Pôle halieutique de l'Institut Agro Rennes-Angers. Cette structure transversale regroupe les personnels impliqués dans les approches écologiques, socioéconomiques, et sociopolitiques de la pêche ou de l'aquaculture et des usages des espaces littoraux et maritimes.

Pleine mer a donc accueilli pendant six mois, Hannah Tonner, étudiante en master 2 au sein de ce Pôle. Pour documenter notre hypothèse de départ, notre stagiaire a parcouru trois terrains de recherche : la Bretagne, la Normandie, les Pays-de- la-Loire. Elle a mené une trentaine d'entretiens pour cette étude scientifique. Dans sa conclusion, elle indique que la vente directe, grâce à la constance des prix, participe à la stabilité économique de l'entreprise de pêche sur le long terme. Elle permet donc aux pêcheurs de miser sur une meilleure valorisation de leur produit plutôt que sur la quantité et donc de pêcher moins mais mieux.

En 2025, un article scientifique, à partir de ce rapport de stage et des entretiens effectués par notre stagiaire, sera rédigé avec Catherine Laidin, enseignante au Pôle halieutique de l'Institut Agro Rennes-Angers.

Cette validation scientifique de notre hypothèse de départ est une avancée majeure en 2024. Elle assure notre crédibilité auprès des pêcheurs, des citoyens et d'un ensemble d'acteurs (mécènes, associations, etc).



◆ Figure 8 : Hannah, en entretien avec un pêcheur de La Turballe (Crédits photo : Céline Diais)

4. Création d'un volet pédagogique

Autre grande nouveauté en 2024 : la création et le développement d'une déclinaison pédagogique, Pêche locale et durable à l'école. Nous y avons consacré un article.

Sur les quais, nous constatons régulièrement l'immense fierté des pêcheurs artisans d'exercer ce métier, leur volonté de transmettre cette culture d'une petite pêche locale. Mais ces pêcheurs ont aussi la sensation d'être invisibles, et ce même des communautés du littoral. Pourtant, ces pêcheurs,

avec leur petit bateau, leur méthode « douce » (casier, ligne, filet droit, etc), la proximité des zones de pêches, la variété et la saisonnalité des prises, travaillent à avoir le moins d'impact sur cette mer nourricière et ces écosystèmes fragiles et à maintenir un lien avec la population locale. Aujourd'hui, cette pêche durable est même parfois théorisée sous le concept de pêchécologie[1] ou agro-écologie de la mer. Dans un rapport réalisé en 2024 par un groupement constitué de chercheurs de l'Institut Agro, de l'AgroParisTech et de l'EHESS-CNRS, publié le 24 janvier et intitulé « Changer de cap. Pour une transition sociale-écologique des pêches »; on peut aussi lire que « la pêche industrielle crée deux fois moins d'emplois que la petite pêche côtière.« . « Plus le bateau est grand, moins il crée d'emploi », résume Harold Levrel, professeur d'économie écologique à AgroParisTech et co-auteur du bilan.

En parallèle, fin 2023, des établissements scolaires de toute la France, nous ont contactés pour intervenir sur le sujet de la pêche durable. Face à ces constats, à notre forte présence aux côtés des pêcheurs artisans et pour faire suite à la carte de la pêche locale, le volet Pêche locale et durable à l'école, est donc né.

5. Diffusion de nos premiers contenus pédagogiques

Début 2024, notre chargée de projet, a conçu un premier kit pédagogique à louer pour évoquer la pêche durable. Il contient une exposition photo, des sons, un livret d'accompagnement pédagogique et artistique, et une valise avec le matériel pour réaliser des gyotakus (empreintes de ressources marines pour remercier la mer nourricière). Cette technique japonaise est détournée. Nous utilisons pour les scolaires des coquillages. Cela permet d'observer, de fixer des détails, de commencer à acquérir des connaissances en biologie marine.

Nos différents supports ont pour vocation de transmettre, sensibiliser à ce milieu, et surtout faire le lien entre la mer et la terre. En effet, se rendre à une débarque, échanger ou rencontrer des marins-pêcheurs reste difficile. En cela, nous constatons le grand intérêt des enseignants, et d'acteurs associatifs ou institutionnels, quant à nos contenus, notre réseau et notre capacité à embarquer avec des pêcheurs durables.

6. Nos interventions pédagogiques en 2024

En 2024, notre chargée de projet a réalisé des premières interventions pédagogiques à Brest puis sur l'île de Sein, bénévolement. Un effort important a été mis en place pour développer ce volet. Cela a porté ses fruits très rapidement. Un premier contrat avec la ville de Concarneau et le Musée de la Pêche a été signé en avril 2024. Nous intégrons leur dispositif d'interventions pédagogiques et artistiques, intitulé Tête en l'art. Notre chargée de projet Pêche locale va intervenir dans trois écoles de la ville de Concarneau en 2025. Elle présentera notre série photo sur la pêche et évoquera la pêche locale et durable. Les élèves visiteront enfin le Musée de la Pêche.

[1] Gascuel (D). 2023. *La pêchécologie, manifeste pour une pêche vraiment durable.* Quae.

Au cours du second semestre 2024, de nombreuses prises de contact ont abouti à un calendrier conséquent d'interventions pour 2025. Ainsi notre chargée de projet se rendra notamment dans les écoles de Rosporden, Brest, l'île de Groix, l'île de Molène et l'île de Sein. Enfin et surtout, le lycée maritime du Guilvinec a validé fin 2024, un calendrier d'interventions pour 2025 dans le cadre de la discipline Développement durable. Il s'agit d'une première et d'une piste stratégique pour Pleine mer.



◆ Figure 10 : Intervention dans une école primaire avec François Spinec sur l'île de Sein.
(Crédits photo : Céline Diais)

7. Une structuration de notre offre pédagogique

En 2024, sur le plan pédagogique, nous avons aussi mené une réflexion importante sur notre stratégie. Nous n'avons pas souhaité nous lancer seuls dans cette aventure. Afin d'asseoir notre crédibilité et valider la pertinence de nos contenus, nous avons rencontré de nombreux acteurs reconnus et expérimentés, pour leur présenter notre travail (la Maison de la mer à Lorient, Aux Goûts du jour à Quimper, la ligue de l'enseignement, Esprit Nature, Cap vers la nature, Bio Divertissons, etc,). Ce sont des acteurs actifs depuis parfois plus de 20 ans dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

En octobre 2024, nous avons aussi intégré le Réseau d'éducation breton à l'environnement (REEB). Depuis 1992, le REEB œuvre à défendre et développer l'éducation à l'environnement en Bretagne. Cette volonté de faire ensemble est au centre du réseau. Il est représenté aujourd'hui par plus de 120 structures et plus de cinquante personnes individuelles qui font de l'éducation à l'environnement. Intégrer le REEB, c'est l'occasion de nous rapprocher d'acteurs expérimentés en matière d'éducation à l'environnement, d'échanger sur nos contenus pédagogiques autour de la pêche, de les questionner, les partager et les enrichir pour les rendre toujours plus pertinents. Au sein du REEB, nous sommes membres de la commission Mer et Littoral. Et nous participons au site Toiles de mer, le site diffuseur d'actualités, de ressources et d'actions pour développer l'éducation à la mer en Bretagne.

Notre objectif est de tester et faire valider ces contenus au niveau de la Bretagne, première région de pêche maritime française, avant d'étendre ce projet à toute la France.

8. Participations à des événements grand public

Nous remarquons l'intérêt grandissant des médias et plus généralement des citoyens pour les questions halieutiques. Nos contenus inédits et pédagogiques sur la pêche durable ont attiré l'attention du grand public. Nous avons participé à plusieurs événements de grande ampleur en 2024.

Pour rappel, la pêche est une activité dangereuse, fascinante mais méconnue du grand public. Elle représente une petite économie en termes d'emplois, de PIB, mais elle est un enjeu environnemental pour tous. La pêche industrielle est la principale responsable de l'érosion de la biodiversité des océans du monde (source Ipbes, organisme sous l'égide des Nations Unies). La bonne santé de l'océan est donc un enjeu universel. Or aujourd'hui, même si les citoyens savent de façon générale que l'océan est surexploité ; ils ignorent le plus souvent, quels engins sont utilisés pour pêcher les ressources marines, quels sont leurs impacts, quelles sont les conséquences de la surpêche sur l'océan et finalement sur la pêche artisanale durable.

Nous le martelons : la France a la deuxième plus grande façade maritime au monde et pourtant nous connaissons peu la pêche artisanale locale : plus de 70% des produits de la mer consommés sont importés (France Agrimer 2023). Face à des pêcheurs durables qui peinent parfois à maintenir leur activité (instabilité des prix en criée, bateaux âgés, parfois inadaptés) , reconnecter notre consommation de ressources marines à notre environnement est une priorité. Cela passe aussi par un travail de sensibilisation auprès des citoyens.

Ainsi, parmi les événements de grande ampleur auxquels nous avons participé en 2024, nous pouvons citer :

• Une première participation au Tour Alternatiba (un Tour de France d'initiatives citoyennes pour transformer ensemble les territoires de manière concrète, soutenable et désirable, face aux conséquences du dérèglement climatique).

• Une première participation aux Fêtes maritimes de Douarnenez en juillet 2024. Cette édition a accueilli 60 000 entrées payantes. Il s'agissait d'une occasion unique pour évoquer notre carte de la pêche locale auprès d'un public qui ne nous connaissait pas ou peu.



◆ Figure 11 : Stand de Pleine mer aux fêtes maritimes de Douarnenez (Crédits photo : Céline Diais)

• Une deuxième participation au marché Terre et Mer à Ciboure, en juillet 2024. Comme l'année passée, nous avons eu le privilège d'être invités par IDOKI à rejoindre ce marché de producteurs locaux et à proposer des produits issus de la pêche locale. (Dans le pays basque, le label IDOKI définit une production fermière à taille humaine et en relation directe avec les consommateurs. Les pratiques d'une Agriculture Paysanne « sincère et citoyenne » sont déclinées en cahiers des charges et contrôlées par un organisme externe.) IDOKI est très bien implanté et reconnu dans le Sud-Ouest.

Sur place, Pleine mer a, une nouvelle fois, pu compter sur un super réseau basque. Guillaume, du bateau Le Cloé, a offert plusieurs thons blancs pêchés à la palangre, la veille et l'avant-veille. Et en plus, Arnaud, Ben et Rolo, nos chefs basques bénévoles avaient aussi fait le choix audacieux de cuisiner du congre. Près de 400 repas avec ces poissons locaux ont été vendus au bénéfice de Pleine mer. En parallèle de cette distribution, notre chargée de projet a pu communiquer sur l'association et Pêche locale.



Ce type d'événement relie pêcheurs et consommateurs/citoyens. Il représente bien les valeurs de l'association : manger et/ou faire découvrir du poisson local, parfois peu connu ou peu valorisé, pêché durablement, et vendu à un prix abordable. Fin 2024, la tenue de la troisième édition et notre participation ont été validées.

◆ Figure 12 : Environ 400 tacos avec du poisson local ont été vendus, au stand de Pleine mer. (Crédits photo : Céline Diais)

• Une première participation en septembre au forum Séisme, à Rennes. Ce forum de l'impact et de l'engagement qui bouscule le monde du travail, a réuni plus de 5500 personnes en 2024.

• Une double présence au festival Alimenterre, évènement international sur l'alimentation durable et solidaire organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Nous étions à Chevaigné (35) puis à Fouesnant (29).

• Lors du festival des Aventuriers de la mer à Lorient, Pleine mer a défendu le projet Pêche locale et sa déclinaison Pêche locale à l'école. Énormes succès pour ce projet. L'association est repartie avec deux prix : le prix du public et le prix We Explore. Concernant ce dernier prix, Pleine mer est désormais en contact avec le fonds de dotation Explore (Concarneau).

• D'autres interventions pour évoquer Pêche locale et notre carte ont permis de sensibiliser de plus en plus de personnes. A Rosporden, ces actions ont eu les honneurs de la presse.

9. Des actions de médiations et de sensibilisation en ligne

• En 2024, Julie Bossard, collaboratrice régulière pour Pleine mer a travaillé sur une BD. Nous y médiatisons le lien entre vente directe, meilleure valorisation des ressources marines, stabilité économique pour le pêcheur et donc maintien de son activité à long terme.

Ce projet est financé par Léa Nature. Il sera mis en ligne début 2025. Ce support inédit pour Pleine mer, nous permet de toucher un nouveau public.

• La réalisation d'un podcast, *La vie de ma mer*. C'est une série de quatre épisodes. Nous vous proposons des échanges et des débats avec les acteurs de la pêche durable (pêcheurs, scientifiques, militants, etc). L'objectif : retracer les grands enjeux sociaux, environnementaux et économiques du secteur.

• La réalisation et la location de notre première exposition photo. Nous sensibilisons, via l'art, à cet univers méconnu. Il s'agit d'un art citoyen, c'est- à-dire au service des pêcheurs et de la démocratie alimentaire. Cette série photo permet aussi de faire le lien avec la terre. Elle a été louée plusieurs fois en 2024. Plusieurs contrats ont été validés en 2024 (festival photo, médiathèques, communautés de communes, etc). Autant de nouvelles occasions de parler de la carte de la pêche locale et d'encourager la transition vers une pêche durable. Pour répondre à la demande, nous avons réalisé une deuxième impression de cette exposition fin 2024. Si vous souhaitez louer ce travail, nous sommes à votre disposition pour vous transmettre notre grille de tarifs.

En conclusion, en 2024, la validation scientifique de notre hypothèse de départ constitue un gage de crédibilité. Il certifie auprès des pêcheurs durables, des citoyens et de nos financeurs, l'intérêt de ce projet Pêche locale.

Enfin au quotidien, en 2024, le projet Pêche locale a poursuivi son développement. Les actions auprès des scolaires et du grand public participent à sensibiliser un maximum de citoyens aux enjeux de la pêche durable et à l'intérêt de notre carte.

03.
Porte-parolat et Plaidoyer



03. PORTE-PAROLAT ET PLAIDOYER

1. Principaux faits marquants

L'année 2024 a vu l'association poursuivre son travail de plaidoyer, notamment sur le combat contre la pêche industrielle et pour une répartition plus juste des droits et quotas de pêche, et elle a aussi été une année riche en moment de communication pour faire passer ces idées !

Pleine Mer a été représenté par son porte-parole lors de nombreux évènements :

- Une conférence / débat à Lorient sur la polémique autour des liens entre des acteurs du port de pêche et le sultanat d'Oman.

- Une projection/débat à l'Institut National de l'Audiovisuel autour des enjeux océans traités à la télévision en s'appuyant sur les travaux d'Anita Conti, Jacques-Yves Cousteau et Georges Pernoud.

- Des prises de parole à l'Assemblée nationale et au Parlement européen lors de deux évènements organisés par l'association BLOOM, pour défendre l'application de l'article 17 de la politique commune de la pêche pour qu'enfin les droits et quotas de pêche puissent être attribués à celles et ceux qui pêchent plus durablement.

- Une soirée débat organisée par Les Notaires du Quai Voltaire autour des questionnements sur la propriété avec de nombreux acteurs des foncières solidaires où nous avons pu présenter le projet de sauvegarde de la pêche artisanale.

Sans contexte, l'évènement de l'année 2024 pour l'association fut l'organisation avec BLOOM de la manifestation à St Malo contre l'arrivée éventuelle dans la flotte française du plus grand chalutier pélagique industriel du monde, l'Annelies Ilena. Plus de 200 personnes, ont rejoint cette mobilisation, qui fut un grand succès médiatique.

La communication a pris une place grandissante dans l'activité de l'association afin de faire entendre au plus grand nombre nos revendications :

Comme chaque année maintenant, de nombreux articles de presse ont donné la part belle à Pleine Mer et à ses combats. Et, nouveauté audiovisuelle, une équipe de France 3 Bretagne a suivi tout au long de l'année 2024 Charles Braine dans différentes situations (Manifestation de St Malo, Parlement Européen, avec les membres de l'association ou encore en mer lors d'une journée de pêche).

Voici le lien pour voir le documentaire.

Au mois de décembre, Pleine Mer était aussi sur France 5 dans le documentaire Sur Le Front d'Hugo Clément consacré aux océans. Même si nous ne partageons pas toutes les prises de position de ce reportage, nous avons pu parler de notre combat contre la pêche industrielle en prime time !

2. Pleine Mer dans les médias

Pleine Mer réalise en permanence un travail de communication auprès des médias afin d'informer et de sensibiliser le grand public. Ce travail fût couronné de succès en 2024 comme l'indique la cinquantaine d'articles listés ci-dessous.

- France 5, Sur le Front : « Quels poissons acheter pour ne pas vider les océans ? »
- BFMTV : « L'alerte de la petite pêche côtière dans le Nord-Pas-de-Calais »
- Pleine Mer reçoit un prix d'innovation juridique de la part des Notaires du Quai Voltaire
- Actu.fr : « Pêcher à la canne, le nouveau défi de Charles Braine, militant écologiste installé en Bretagne »
- Participation à une table ronde sur la Pêchécologie lors du festival Séisme à Rennes
- Blast « En Bretagne, l'Omerta chez les pêcheurs »
- Participation de Pleine Mer à deux projections du Festival Alimenterre
- Le Télégramme : « Charles Braine, l'ancien conseiller de Glucksmann retrouve le métier de marin-pêcheur »
- Participation au prix des initiatives maritimes lors du festival « Les aventuriers de la mer » à Lorient
- Le Télégramme : « La journaliste et photographe Céline Diais expose la vie des marins au centre social de Rosporden »
- Participation de Pleine Mer à la Kermesse de l'Immobilier Social et Solidaire
- Ouest-France : « Avec son exposition photos à Rosporden, elle veut mettre en lumière les pêcheurs locaux »
- Ouest-France : « Mer de liens veut aider à la transmission des petits bateaux de pêche »
- La Relève et la Peste : « Pour contrer l'hégémonie de la pêche industrielle, Mer de liens veut aider des artisans à s'installer »
- Les lundis de l'INA : « Du silence de la mer… au cri des militants »
- Magazine « Bretons » : « Pour le pêcheur Charles Braine, « il faut réapprendre à aimer la mer et ce qu'elle contient » »
- Le Télégramme : « Thomas Le Gall, l'ancien juriste devenu porte-voix de la pêche côtière à Audierne », avec une intervention de Charles Braine, président de Pleine Mer
- Libération : « « Une vision productiviste et dépassée de la pêche » : à Saint-Malo, le navire-usine « Annelies Ilena » fait des vagues »
- L'info durable et Notre Temps : « Bretagne : un investissement dans le « plus gros chalutier du monde » dénoncé par des associations »
- Vakita « Manifestation de l'association Pleine Mer contre un chalutier géant »
- BFM/RMC : « SAINT-MALO: UN NOUVEAU BATEAU-USINE SYMBOLE DE LA PÊCHE INTENSIVE FAIT POLÉMIQUE »
- La relève et la peste : « Alerte rouge pour l'Océan : le plus grand chalutier pélagique du monde arrive en France »
- Le Figaro : « Un bulldozers des mers » : à Saint-Malo, pêcheurs et écologistes en croisade contre le chalutier Annelies Illena »
- Alternativi : « Saint-Malo : Mobilisation contre un chalutier géant accusé de ravager les océans »

• One Planet : « « La plus grande machine à tuer » : en Bretagne, ils manifestent contre un chalutier géant »

• Info-Flash : « Le plus gros chalutier du monde crée des remous à Saint-Malo »

• Ouest-France : « Projet d'usine surimi sur un chalutier géant : deux associations appellent à manifester à Saint-Malo »

• Bretagne Vivante : « Manifestation pour désarmer le plus gros chalutier pélagique du monde à St-Malo »

• Charente Libre : « SURNOMMÉ « LE NAVIRE DE L'ENFER », LE PLUS GRAND CHALUTIER DU MONDE DEVIENT FRANÇAIS : IL PEUT PÊCHER JUSQU'À 400.000 KG DE POISSON PAR JOUR… POUR FAIRE DU SURIMI »

• RCF : « À SAINT-MALO, UN NAVIRE DE PÊCHE GÉANT SYMBOLE DE LA CRISE DE LA SURPÊCHE »

• Alouette : « SAINT-MALO : MOBILISATION CONTRE « LE BULLDOZER DES MERS » »

• Hit West : « Saint-Malo. Une chaîne humaine pour refuser la pêche industrielle »

• GEO : « Annelies Ilena : le chalutier « monstrueux » contre lequel se mobilisent pêcheurs et écologistes à Saint-Malo »

• RTL : « Le plus gros chalutier au monde exploité par une entreprise bretonne »

• France 3 : « Une chaîne humaine à Saint-Malo pour dénoncer le « navire de l'enfer » »

• France Bleue : « Mobilisation à Saint-Malo contre le plus grand chalutier du monde »

• Le Marin : « Le président de la région Bretagne ne veut pas du chalutier géant à Saint-Malo »

• Reporterre : « «La plus grande machine à tuer» : en Bretagne, ils manifestent contre un chalutier géant »

• 20 Minutes : « Saint-Malo : « Un navire de l'enfer »… Le plus gros chalutier du monde crée des remous »

• Le Monde : « Le chalutier géant « Annelies-Ilena », symbole de la démesure de la pêche industrielle »

• Europe 1 : « Saint-Malo : un rassemblement contre l'arrivée du «navire de l'enfer», un des plus gros chalutiers industriels du monde »

• TV5 Monde : « A Saint-Malo, pêcheurs et écologistes se mobilisent contre un chalutier « monstrueux » »

• La Croix : « Surpêche : à Saint-Malo, manifestation contre le plus grand chalutier du monde »

• France Info : « Ille-et-Vilaine : une manifestation à Saint-Malo contre le plus grand chalutier du monde pour dénoncer le « pillage des océans » »

• Médiapart : « À Saint-Malo, l'arrivée du plus grand chalutier du monde est contestée »

• Le Télégramme : « À Saint-Malo, une manifestation contre un navire-usine géant »

• Ouest-France : « Bretagne. « La pêche artisanale disparaît en silence », 200 manifestants à Saint-Malo »

• Actu.fr : Saint-Malo : un rassemblement contre l'exploitation du « navire de l'enfer »

• Le Marin : « Un appel à manifester lancé jeudi pour dénoncer l'affrètement d'un navire-usine à Saint-Malo »

• France 24 : Pêcheurs et agriculteurs partagent un « malaise commun »

• France Culture : « Marins-pêcheurs, comment expliquer le malaise de la profession ? »

• Interview croisée de Charles Braine et Ken Kawahara dans le Télégramme

• Le Télégramme : « À Lorient, pour l'avenir de la pêche, professionnels, écologistes et scientifiques montent au filet »

04.
Mécénat

04. MÉCÉNAT

L'année 2024 a été une année charnière dans la vie de l'association avec une volonté d'accroitre considérablement les soutiens de mécènes afin de pouvoir financer une équipe de 4 salariés.

Nous avons donc multiplié les rencontres avec des fondations et nous avons répondus à de nombreux appels à projets. Cette énergie a été récompensée puisque nous avons réussi à être soutenus par de nombreux nouveaux mécènes ce qui nous permet d'engager l'année 2025 avec un peu plus de sérénité

1. Fondations historiques

Nous avons eu la chance de pouvoir continuer à avoir la confiance de fondations qui nous accompagnent depuis plusieurs années :

- Fondation Humus
- Fondation Carasso
- Fondation Léa Nature
- Fondation Natures et Découverts

2. Nouvelles fondations

Grâce à des appels à projets et des rencontres, nous avons le plaisir d'avoir été rejoints par de nouvelles structures :

- Fondation Mirova : Pleine Mer a été un des 3 lauréats de leur appel à projet Océan 2024.
- Fondation La Poule Rousse
- Fondation Madeleine
- Fondation Unitiative
- Fondation de France

3. 1% pour la planète

Nous avons également été sélectionnés à nouveau pour participer aux Journées pour la Planète du 1% pour la Planète ce qui nous a permis de présenter notre projet de sauvegarde de la pêche artisanale et de recevoir le soutien de nouvelles fondations et entreprises :

- Fondation LDLC
- Domorrow

- Fondation Cabestan
- Fondation Maupertuis
- Lexcase
- Une goutte d'eau pour la planète
- Fondation Concrète
- Apus Energy

4. Mécénat de compétences

Enfin, nous avons eu la chance de recevoir le soutien financier et en mécénat de compétences de l'office notarial « Les Notaires du Quai Voltaire »



◆ Figure 13 : Margot et Charles aux rencontres pour la Planète. (Crédits photo : Pleine Mer)

CONCLUSION

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2025

2024 fut avant tout une année de transition pour Pleine Mer : passage à 3,5 ETP, développement rapide du projet « Sauvegarde de la pêche artisanale », levée de fonds importante, évolutions du projet « Pêche Locale ». Voici quelques perspectives pour l'année 2025 :

1. Lancement de la foncière Mer de Liens

2025 sera l'année du dépôt des statuts de la foncière « Mer de Liens », une étape fondamentale qui consistera à crée les entreprises qui structureront la foncière. Suite à cela, les premiers salariés de la foncière seront recrutés.

2. Animation du réseau de pêcheurs

Après des évolutions majeures en 2024, le projet « pêche locale » est désormais un véritable outil de sensibilisation pour les groupes scolaires du littoral. Ce travail a demandé beaucoup d'énergie, et nous souhaitons désormais mettre l'accent sur l'animation du réseau du réseau de pêcheur, qui constitue la base de notre projet associatif.

3. Amélioration du porte-parolat

Le recrutement d'un porte-parole salarié depuis quelques mois laisse présager des évolutions très positives en matière de représentation, d'autant que le porte-parole est aussi le fondateur de l'association, ce qui lui permet d'incarner au mieux le projet et les valeurs de l'association

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Conception graphique : sardine joyeuse • Crédit photos des interclaires chapitres : Pleine Mer, © Céline Diais et 1% pour la planète

PLEINE MER